

par des populations insuffisamment civilisées, seraient administrés par différentes nations, qui recevraient à cet effet un mandat de la Ligue des Nations. On tomba d'accord sur les termes du pacte constitutif de la Ligue des Nations le 14 février. Quelques jours plus tard, le président Wilson s'embarquait pour les Etats-Unis et M. Clémenceau était victime d'une tentative d'assassinat.

Le 11 avril, la Conférence adopta le rapport de la Commission Internationale du travail. Trois jours plus tard, elle approuva le principe d'exiger de l'Allemagne la réparation de ses crimes.

Le gouvernement allemand fut invité à envoyer des plénipotentiaires à Versailles pour y accepter le traité de paix. Les conditions de la paix avec l'Autriche furent ensuite considérées. Les délégués de l'Italie demandaient que la ville de Fiume leur fut attribuée. Aux termes d'un traité secret conclu entre l'Italie et les autres puissances alliées, antérieurement à l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, il avait été promis à l'Italie certains territoires de la Dalmatie, qui ne comprenaient pas la ville de Fiume. Le président Wilson s'opposa fermement à la cession de cette ville à l'Italie. Le 24 avril les délégués italiens retournèrent à Rome en guise de protestation et ne revinrent à Versailles que le 7 mai. Le 28 avril le projet de constitution de la Ligue des Nations était révisé et on y incorpora formellement la doctrine Monroe.

Les délégués allemands ayant à leur tête le baron von Brockdorff-Rantzau présentèrent leurs lettres de créance le premier mai. Le traité de paix leur fut présenté le 7 mai à Versailles, cette date ayant été choisie à dessein en commémoration de l'anniversaire du torpillage du Lusitania. Le même jour on annonça que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient conclu un traité avec la France, par lequel ces deux puissances s'engageaient à venir au secours de la France si elle était attaquée par l'Allemagne à l'avenir. Tout d'abord, les délégués de l'Allemagne et un grand nombre de leurs concitoyens notables déclarèrent qu'ils ne signeraient pas le traité; le gouvernement allemand proclama une semaine de deuil. Successivement, plusieurs notes furent présentées par la délégation allemande au Conseil Suprême des quatre grandes puissances, sollicitant des adoucissements et protestant contre les conditions imposées. Le 16 mai il fut décidé que le traité deviendrait définitif lorsqu'il aurait été ratifié par l'Allemagne et par trois des puissances alliées. Le 28 mai, le Conseil Suprême reçut la réponse définitive de la délégation allemande, laquelle fut suivie de plusieurs propositions alternatives provenant de la même source. Le 2 juin, les représentants de l'Autriche arrivèrent et, quatre jours plus tard, les Alliés leur faisaient connaître leurs conditions de paix.

Finalement, les délégués allemands signèrent le traité de paix. Les délégués de la Turquie furent invités à retourner chez eux; il semblait inutile pour eux d'espérer que leur pays puisse échapper au démembrement, en raison des atrocités abominables commises par leurs troupes pendant la guerre. Nous donnons ci-dessous une liste des pays qui participèrent à la guerre, avec la date de leur entrée dans le conflit.